


**Nom de la source**

La Presse (site web)

**Type de source**

Presse • Presse Web

**Périodicité**

En continu

**Couverture géographique**

Provinciale

**Provenance**

Montréal, Québec, Canada

Dimanche 22 janvier 2017

La Presse (site web) • Le Quotidien • 1292 mots

## UNESCO: les dossiers du fjord et d'Arvida déposés vendredi

*Mélyssa Gagnon*

**Vendredi, les dossiers de deux projets régionaux souhaitant obtenir la reconnaissance de l'UNESCO pour leur valeur patrimoniale exceptionnelle seront soumis à Parcs Canada. Les comités du Fjord du Saguenay et d'Arvida souhaitent être placés sur la liste indicative du gouvernement fédéral, première d'une série d'étapes pouvant mener à l'octroi d'un titre par l'UNESCO. Les dossiers retenus seront connus à la fin de 2017. Cette semaine, les représentants du comité Fjord du Saguenay-Patrimoine mondial ont choisi d'accorder une entrevue au Progrès-Dimanche pour marquer le dépôt officiel de son argumentaire. Au même moment, une sommité mondiale en matière de patrimoine urbain était de passage à Arvida pour ajouter la touche finale au formulaire de candidature de la cité du métal gris. Survol des deux projets, qui, selon leurs porte-étendards, ont de très bonnes chances de se retrouver sur la liste finale.**

**L'**inscription du fjord du Saguenay au patrimoine mondial de l'UNESCO est inévitable. Il s'agit d'un joyau naturel, culturel et historique unique, dont la valeur est universelle et exceptionnelle. C'est en ces termes que se sont exprimés trois des cinq porte-parole du projet, lors d'une entrevue accordée au Progrès-Dimanche cette semaine.

L'ex-député bloquiste de Chicoutimi-Le Fjord, Robert Bouchard, le maire de Saint-Siméon et préfet de la MRC de Charlevoix, Sylvain Tremblay, et le représentant de la Côte-Nord, Claude Deschênes, n'ont pas manqué de mots pour faire l'éloge du dossier qui, manifestement, les passionne. L'argumentaire sera déposé à Parcs Canada le 27 janvier. Un comité ministériel aura ensuite pour mandat de sélectionner 10 projets parmi ceux présentés. Ils seront placés sur la liste indicative canadienne soumise à

l'UNESCO. Les projets sélectionnés seront dévoilés en décembre.

Les 17 membres bénévoles de l'exécutif du comité Fjord du Saguenay-Patrimoine mondial ont travaillé d'arrache-pied au cours des derniers mois pour peaufiner le dossier, sans grand bruit. Trois personnes ont oeuvré à la rédaction du document.

Robert Bouchard s'investit corps et âme dans le projet depuis son retrait de la vie politique. En plus de la grande valeur du lieu physique qu'est le fjord du Saguenay, il évoque le volet rassembleur du projet et rappelle l'ampleur des retombées qu'une telle reconnaissance pourrait engendrer.

«Il y a un esprit d'unité qui anime ce projet. C'est un dossier qui fait l'unanimité, si l'on se fie au nombre de résolutions d'appui que nous avons reçues. Les municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Charlevoix et de la

© 2017 La Presse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

**Publi** Certificat émis le 20 février 2017 à Biblio.-Saguenay-(Réseau) (50 lecteurs) à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20170122-CY-5061860

Côte-Nord-Manicouagan ont une volonté commune d'obtenir la reconnaissance de l'UNESCO, tout comme les nations innue et huronne-wendat», pointe-t-il.

Son collègue Sylvain Tremblay rappelle qu'il s'agit d'un enjeu majeur puisqu'il n'est pas seulement question de reconnaître le caractère magistral du fjord. Pour lui, c'est un «projet socio-économique durable de valeur internationale», une phrase qu'il a d'ailleurs martelée à quelques reprises au cours de l'entrevue.

«On essaie d'élever nos régions à l'international. On vise l'or sur le podium. Ce n'est pas rien. Le fjord du Saguenay se retrouverait à côté des pyramides d'Égypte et de ce qu'il y a de plus beau dans le monde», martèle le préfet de la MRC de Charlevoix, qui a visité le Paysage de Grand-Pré, dans la vallée de l'Annapolis, devenu le 16e site du patrimoine mondial du Canada inscrit par l'UNESCO.

Les porte-étendards du dossier réfutent l'argument selon lequel les projets économiques en gestation comme Ariane Phosphate, GNL Québec et Métaux BlackRock puissent nuire au dossier.

Au contraire, disent-ils, la rigidité des lois environnementales canadiennes régissant la navigation et la pêche avantagent la candidature du fjord. Robert Bouchard, Sylvain Tremblay et Claude Deschênes sont d'avis qu'il n'y aurait pas plus de trafic sur les eaux du Saguenay que dans les années 70.

« Ce n'est pas un projet de réserve. C'est un projet de patrimoine mondial », distingue Sylvain Tremblay.

Un site Internet et un compte Twitter ont été créés par le comité, lequel compte deux autres porte-parole : les chefs autochtones Martin Dufour et Louis Lesage.

Le comité du Fjord du Saguenay-Patrimoine mondial assure qu'il n'est pas en compétition avec le dossier d'Arvida.

« Le projet d'Arvida est aussi une candidature intéressante pour notre région. Il est cependant très différent de notre proposition et il sera évalué au mérite, comme le nôtre. Les dirigeants des deux groupes se sont rencontrés pour échanger de l'information. Il n'y a donc pas de compétition avec les meilleurs sites du patrimoine au Canada », a fait savoir l'un des porte-parole du comité, Robert Bouchard.

Le fjordLe document synthèse du projet rappelle que le Saguenay fait partie des 38 fjords au monde à dépasser les 100 kilomètres de longueur.

Sa largeur peut atteindre trois kilomètres et sa profondeur 275 mètres. Le lieu de confluence entre le fjord et le fleuve Saint-Laurent a été le théâtre de la première alliance entre Amérindiens et Français en Amérique du Nord en 1603.

Le dossier de candidature d'Arvida en vue d'une reconnaissance officielle par l'UNESCO reçoit un appui de taille. Le professeur en urbanisme au département d'architecture de l'Université de Florence et spécialiste des villes de compagnies, Massimo Preite, croit que l'ancienne ville a de très bonnes chances d'obtenir le titre.

L'expert italien, qui siège également au conseil d'administration du Comité international pour la conservation du patrimoine industriel, a répondu

favorablement à l'invitation de sa collègue Lucie K. Morisset. La professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a invité son éminent confrère à venir prononcer une conférence dans la métropole. Elle a profité du passage de Massimo Preite dans la Belle Province pour soumettre le dossier de candidature d'Arvida au regard de l'expert.

« Massimo s'intéresse aux villes de compagnies. Je lui ai demandé de venir nous aider à remplir le formulaire qui sera déposé à Parcs Canada pour la liste indicative la semaine prochaine. Des dossiers de patrimoine mondial, il en a vu plusieurs », a mis en contexte Lucie K. Morisset, qui pilote le dossier d'Arvida.

Massimo Preite a eu droit à une tournée de l'ancienne cité du métal gris en compagnie de sa consœur et du conseiller municipal responsable du quartier Sainte-Thérèse, Carl Dufour. Rencontré mercredi, le professeur s'est montré très enthousiaste.

« Ma collègue m'a envoyé la documentation. Je ne connaissais pas Arvida. Je constate qu'elle est un modèle dans l'expérience des villages ouvriers et des paysages industriels. Je suis convaincu que l'importance d'Arvida dépasse l'échelle nationale. Plusieurs villages ouvriers dans le monde ont souffert d'une certaine répétition et les modèles se reproduisent. Ici, il y a un esprit urbain que l'on ne retrouve pas ailleurs », a signifié le professeur, qui a visité et étudié de nombreuses villes industrielles du monde.

Massimo Preite croit qu'en visitant Arvida, « on ressent une vie autonome vis-à-vis de l'entreprise ». Selon lui, le schéma urbanistique est très articulé, si on le compare à ceux d'autres villes industrielles d'Europe comme Crespi d'Adda, un village ouvrier de l'Italie qui été placé sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO.

« On ressent que le territoire n'a pas été utilisé comme une page blanche et on reconnaît les spécificités physiques et matérielles du site. La forme de la voirie et la dimension des rues sont très importantes. Il y a un souffle que l'on ne retrouve pas ailleurs », poursuit le spécialiste, qui a remarqué les efforts de conservation déployés à Arvida et qui a bien aimé les maisons de bois.

Lucie K. Morisset s'est dite rassurée d'avoir reçu l'opinion favorable d'une sommité en la matière, à quelques jours de l'envoi du formulaire. C'est le maire de Saguenay, Jean Tremblay, qui soumettra officiellement le dossier. Massimo Preite a profité de son passage au Québec pour inviter sa collègue à venir parler de l'expérience arvidienne lors du prochain congrès mondial du Comité international pour la conservation du patrimoine industriel, qui aura lieu au Chili en 2018.